

Saint-Égrève

le journal

N°259
JUILLET 2019



L'ÉTÉ
en mode "posé"

DOSSIER TOUT SAVOIR SUR LE

Compte administratif **2018**



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Égrève

sommaire n°259

3-6 | les actualités

La Vence Scène, bientôt la saison 6 !

Attention, l'été ça part en livres !

Un soin pour soi

Piscines "OKLM"



| dossier 7-11

Finances

Le compte administratif 2018

| les loisirs 12

Événements

Les événements de la rentrée



13 Expression politique

14 Info pratique

15 Petites annonces

L'été est là et les températures estivales également. La Ville, comme l'ensemble des acteurs publics, reste vigilante lors des épisodes caniculaires et particulièrement envers les personnes les plus fragiles.

L'été a débuté avec la Fête de la musique sur Saint-Égrève où le point d'orgue, dans le parc Marius Camet, a permis de rassembler un public nombreux autour de nos artistes locaux et internationaux. Je salue l'ensemble des services et des musiciens qui ont pris part à cette grande fête et je remercie les Saint-Égrévois pour leur accueil et leur enthousiasme.

L'avant-dernier conseil municipal avant l'été nous a permis de présenter le compte administratif de la Ville, c'est-à-dire le budget réellement réalisé après un an d'exercice. Là encore et comme chaque année, nous avons pu dresser un bilan financier très positif. Un bon budget est le gage de belles réalisations au service des habitants. Nous poursuivrons dans ce sens.

Cet été nous serons encore extrêmement vigilants vis à vis d'éventuels débordements sur le site des Prises. Si je rappelle que cet endroit est un écrin de fraîcheur privilégié pour les Saint-Égrévois, il est aussi malheureusement devenu un point d'attraction pour beaucoup de jeunes gens de l'agglomération avec des comportements qui sont souvent incompatibles avec le bien-vivre ensemble. Je ne peux accepter que certains mettent à mal la tranquillité des habitants et c'est pourquoi, nous sommes stricts sur le respect des règles. Ainsi, plusieurs opérations de contrôle ont été menées conjointement par la police municipale et la gendarmerie.

En mon nom et au nom de toute mon équipe, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et j'aurai plaisir à vous retrouver dès le 22 août pour la commémoration de libération de Saint-Égrève, puis pour la rentrée scolaire et enfin pour "Associations en fête" et l'accueil des nouveaux arrivants ! Un beau programme pré-automnal.

Daniel BOISSET



La Vence Scène, bientôt la saison 6 !

La bande annonce de la saison 6 de La Vence Scène est déjà connue. Pour cette nouvelle programmation, la Ville propose 15 spectacles. Petit tour d'horizon d'une saison qui promet d'être riche en émotions !

La pause estivale est plutôt courte pour La Vence Scène dont l'équipe se prépare déjà activement pour la prochaine saison culturelle. De septembre à juin prochain, quinze spectacles vont rythmer les soirées de l'espace culturel. Le coup d'envoi de ces dix mois placés sous le signe de la culture sera donné dès le 27 septembre par la compagnie Martingale.

"Elaborer cette programmation est un travail qui commence bien en amont", explique Sophie Mazard du service culturel de la Ville qui coordonne l'équipement. En effet, la plupart des spectacles qui seront présentés ont été repérés pendant le Off d'Avignon en juillet 2018. "Mais nous étudions aussi les propositions des compagnies qui sont habituées à travailler avec nous. Cette année par exemple la Comédie du Dauphiné de Serge Papagali nous a contactés pour sa nouvelle pièce *La buvette, le tracteur et le curé* (17 janvier), nous allons aussi retrouver les musiciens de Méli-Mômes (11 octobre) qui ne s'étaient pas produits à Saint-Égrève depuis quelques temps..."

Mix

L'idée, c'est que la programmation reflète la pluridisciplinarité du spectacle vivant, et elle est pensée comme un mix familial qui propose un large éventail de ce qui se fait sur scène. Cirque, musique, théâtre... le panel des artistes reçus dans le cadre de la programmation professionnelle est pour le moins hétéroclite.

Le cas RPO

Depuis quelques saisons maintenant La Vence Scène a noué des liens solides avec Rémi Perrier organisation (RPO) qui s'occupe notamment des tournées de quelques-uns des humoristes les plus en vue du moment. C'est ainsi, que Manu Payet, Thomas VDB ou encore Ary Abitan se sont produits à Saint-Égrève. Cette année, deux spectacles, *Gus Illusionniste* (26 mars) et *Kyan Khojandi* (10 avril) sont proposés dans ce cadre. À noter, les spectacles RPO sont hors abonnement.



Toutefois, s'il fallait trouver une tonalité à cette saison culturelle, on pourrait sans doute miser sur le théâtre. "Cette année, il est vrai que le texte est mis en avant avec des pièces comme *Le portrait de Dorian Gray* (24 janvier), *La mécanique du cœur* (8 février) ou encore *le Médecin malgré lui* (28 mars)" précise Sophie Mazard qui reconnaît avoir du mal à choisir un seul spectacle emblématique pour 2019-2020. "Parmi ceux qui devraient créer l'événement, il y a sans doute *The elephant in the room* (16 novembre) par le cirque Le Roux qui réinvente le genre ou encore le nouveau spectacle de l'humoriste *Jérémy Ferrari* (11 juin)".

Attractif

Pour construire sa programmation professionnelle, la Vence Scène achète les spectacles entre 3 000 et 10 000 € pièce. Cette formule permet de garantir aux artistes d'être juste-

ment rémunérés quelle que soit la fréquentation de la salle. "En moyenne, le prix d'achat d'un billet ne représente que 50 % de son prix réel", explique Geneviève

Reynier, adjointe en charge de la culture qui souligne que "cette politique tarifaire nous permet de rendre accessible à tous des spectacles de qualité !" ■

Pratique : retrouvez le programme complet de La Vence Scène sur le site lavencescene.saint-egreve.fr ou dans la plaquette culturelle disponible aux accueils des structures municipales.

COMPLET : 11 des 16 spectacles professionnels proposés par La Vence Scène lors de la saison passée ont affiché complet. Une belle preuve de l'engouement que génèrent les artistes sélectionnés pour se produire à Saint-Égrève

15 C'est le nombre de spectacles proposés cette année dans le cadre de la plaquette culturelle de La Vence Scène.

Abonnez-vous !



Pour être sûr d'assister aux spectacles de son choix (tout en faisant des économies), le mieux est encore de s'abonner dès maintenant. Il est possible de s'abonner sur le site Internet de La Vence Scène ou en billetterie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h jusqu'au 15 juillet. Passé ce délai, il faudra patienter jusqu'au 21 août pour pouvoir acheter des places.

À noter, du 26 au 30 août la billetterie est ouverte tous les jours de 14h à 19h. ■

Samedi 13 juillet

Tout feu tout flamme !



Le bac de physique-chimie est passé mais voici une petite question pour vérifier que tout le monde est encore au point : qu'obtient-on avec du nitrate de potassium, du perchlorate de potassium ou encore du nitrate de strontium additionnés à un peu de soufre, de charbon ou de poudre d'aluminium ? Réponse : des bombes... de feu d'artifice. Exactement comme celles qui vont être tirées le 13 juillet à la tombée de la nuit depuis les abords de l'Hôtel de ville pour offrir aux Saint-Égrévois un spectacle pyrotechnique exceptionnel. Cette année, les artificiers ont élaboré un "show" à hauteur d'homme ou presque et ont pour objectif de donner l'impression au public de n'être pas sous mais dans le feu d'artifice. Une promesse qui, si elle se réalise, offrira des moments impressionnants ! En cas de pluie, le feu d'artifice est maintenu dans la mesure du possible entre 22h15 et 22h45 et le bal est organisé à l'intérieur de l'Espace Robert Fiat. ■

SAINT-EGREVE LIBEREE : jeudi 22 août se déroule la cérémonie commémorative de la libération de la ville au monument aux morts et au carré militaire de La Montagne

Vendredi 19 juillet & 23 août

Ciné plein air



Pendant la pause estivale de La Vence Scène il est tout de même possible de se faire une toile sous les étoiles. Et plutôt deux fois qu'une ! Pendant l'été, l'équipe du service culturel organise deux séances gratuites de ciné plein air, dans le parc de l'hôtel de ville. L'occasion de voir ou revoir "Pierre Lapin", le vendredi 19 juillet et "Le sens de la fête" le 23 août à la nuit tombée... ■

Bouquiner en été

La bibliothèque aussi passe à l'heure d'été. Ainsi, en juillet et août, la bibliothèque Barnave ouvre le mardi et le vendredi de 10h à 14h et le mercredi de 10h à 13h et de 16h à 19h. Le site de Rochepleine est ouvert en juillet le mardi de 10h à 13h tandis que celui de Fiancéy est accessible le mercredi de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 13h.

À noter, ces deux sites sont fermés en août.

Du 10 au 21 juillet

Attention, l'été, ça part en livre !



Les bibliothécaires de Saint-Égrève profitent de l'été pour sortir de leur équipement et "partir en livre" dans le cadre de l'événement national articulé autour du livre pour la jeunesse, organisé du 10 au 21 juillet par le Centre national du livre (CNL). La bibliothèque s'associe naturellement à cette grande fête de la lecture et donne aux "bouquins" l'opportunité de prendre l'air et d'animer l'été des Saint-Égrévois avec pas moins de sept rendez-vous. L'occasion pour tous de "partir au vert" avec les contes, histoires extraordinaires et autres jeux renversants proposés les mercredis 10 et 17 juillet de 17h à 19h dans le parc Barnave. Même programme, en plus aquatique, les jeudis 11 et 18 juillet à la piscine des Mails où les lectrices sont bien décidées à "partir en bouée". Jamais à court d'idées, l'atelier créatif du vendredi 12 juillet invite les enfants de plus de 10 ans à "partir en bidouilles" dans le parc Barnave avant de "partir en toile" le 19 juillet à 20h pour profiter d'histoires à la lampe électrique avant le ciné plein air proposé par le hôtel de ville. ■

En savoir + : bibliotheque.saint-egreve.fr

GRAINES D'ARTISTES : les créations des écoliers de Saint-Égrève autour de la littérature jeunesse sont à découvrir jusqu'au 7 septembre à la bibliothèque Barnave

HORAIRE D'ÉTÉ : du 5 août au 23 août inclus, l'hôtel de ville ouvre de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi. Durant cette période, la permanence des formalités administratives du jeudi soir est suspendue.

Un soin pour soi



Tout sourire, Charlène Durif accueille ses visiteurs dans le petit local “cosy” qu’elle a aménagé à La Monta. “Le temps d’un soin”, c’est un petit espace dédié au bien-être où s’est installée à son compte depuis quelques mois cette spécialiste des soins

beauté. “Je suis esthéticienne depuis 13 ans. J’ai beaucoup travaillé en institut aussi bien à Voiron qu’à Comboire et à Grenoble. Ayant accumulé suffisamment d’expérience, j’ai décidé d’ouvrir mon propre salon. Et le faire à Saint-Egrève a été pour moi une

évidence. J’habite ici depuis cinq ans, juste à côté du salon. C’est très confortable et ça me permet d’être plus disponible pour mes clients”, explique la jeune femme qui officie désormais seule “par choix. Après avoir passé beaucoup de temps en institut j’avais envie

d’une ambiance calme et apaisée”, ambiance que l’on ressent dès que l’on s’installe dans le petit cocon qu’elle a créé. Produits 100 % bio et prestations ultra-personnalisées, Charlène est bien décidée à prendre soin de ses clients. Sa proposition la plus originale est sans doute le partenariat qu’elle a mis en place avec le restaurant voisin. “Nous avons créé des bons cadeaux qui regroupent un soin du visage ou un massage assorti d’un repas à la Dame aux fleurs. À l’origine nous avons pensé cette formule pour Noël, mais comme cela a bien marché, on le fait toute l’année” explique la jeune femme qui, pour se faire connaître, mise beaucoup sur le bouche à oreille et les partenariats qu’elle tisse avec d’autres commerces de la commune. ■
“Le temps d’un soin”, 11 bis av. du médecin général Viallet.
Tél. : 06 41 54 41 40
le-temps-des-soins.fr

Technosens cherche seniors testeurs

La start-up spécialisée dans les services numériques pour faciliter la vie des seniors cherche actuellement des volontaires de plus de 70 ans pour participer à un test utilisateur sur e-liobox, l’un de ses produits. Développée par la société saint-égrévoise, e-liobox est un appareil qui se branche sur la télévision et se pilote à l’aide d’une télécommande simplifiée pour proposer des services comme la visiophonie, le partage de photos, des divertissements... Ce test utilisateur, qui ne devrait pas dépasser une heure se déroule dans les locaux de la société au 48 ter route de Grenoble. ■ **En savoir + : 04 82 53 10 39.**

Plan canicule



Le Centre communal d’action sociale (CCAS) a relancé son plan de canicule à destination des personnes les plus fragiles afin de réduire le risque d’accidents liés aux fortes chaleurs. Les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent, sont invitées à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. En cas de pic de chaleur, des agents de ce dernier prennent quotidiennement des nouvelles des Saint-Égrévois inscrits sur son registre, afin de s’assurer de leur état de santé. Ils peuvent être amenés à se déplacer au domicile en cas de besoin. ■

Renseignements et inscriptions : CCAS, 04 76 56 53 47.

C’est bientôt Noël !



On pourrait ne pas y croire tant le temps ne s’y prête pas et pourtant, il faut déjà songer à se préparer pour Noël. Les Saint-Égrévois de plus de 70 ans sont en effet conviés à s’inscrire sur les listes du CCAS s’ils veulent profiter du colis ou du repas de Noël qui leur est offert au moment des fêtes de fin d’année. Attention, toutefois, car la date limite des inscriptions est fixée au 13 septembre prochain. **En savoir + : 04 76 56 53 47** ■

Tranquillité vacances

Que ce soit pour quelques jours seulement ou pour de “grandes” vacances, quand on s’absente de son domicile, il est toujours plaisant de le faire sereinement. C’est pour permettre à tous de partir de chez soi en toute quiétude, que la police municipale et la gendarmerie proposent l’opération tranquillité vacances dont l’objectif est de lutter contre les cambriolages. Pour ce faire, les représentants des forces de l’ordre surveillent avec une attention particulière les logements laissés vides pendant les congés.

Pour profiter de ce service gratuit, il suffit de s’inscrire en ligne sur saint-egreve.fr, en mairie ou à la gendarmerie en remplissant un simple formulaire. Cela permet aux policiers d’effectuer des rondes inopinées aux adresses qui leur auront été signalées.

Contacts :

Police municipale, 04 76 56 53 66 ou 06 82 84 65 62.

Gendarmerie nationale, 04 76 75 30 93.

En cas d’urgence : 17.

(4 000

C’est environ le nombre de cartes résident qui ont été distribuées depuis la mise en place de ce dispositif en 2018.

Piscines “OKLM”



Lancée l’an dernier par le Sivom du Néron, la carte résident permet de mieux gérer la fréquentation des deux piscines intercommunales. En effet, le gestionnaire de ces équipements a mis en place des tarifs différenciés. Pour bénéficier des prix préférentiels réservés aux habitants du territoire, il est nécessaire de produire sa carte résident à chaque entrée aux Mails ou à Tournesol. Gratuit, ce petit sésame doit être renouvelé tous les ans. Pour ce faire, il suffit de se présenter à l’accueil de la mairie ou à la piscine Tournesol avec une pièce d’identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. ■

Un été sans “Prises” de tête



L’an dernier, la Ville a été contrainte de mettre en place des dispositifs pour sécuriser les “Prises” de la Vence. Désormais, au fond de la rue de Champy, un haut portail permet de réguler l’accès au chemin forestier qui se perd entre les arbres pour mener à ce petit havre de fraîcheur en bord de

rivière. Depuis l’été dernier, lors des jours de très forte chaleur, cette grille est exceptionnellement fermée tandis que le reste du temps, elle est ouverte afin de permettre à tous de remonter vers cette succes-

sion de cuvettes en aval d’un petit ouvrage en béton. Cette mesure a été prise par la Ville car, victimes de leur succès, les “Prises” étaient, depuis quelques années, source de problèmes de sécurité et d’incivilités à répé-

tion. En effet, leur notoriété a largement dépassé les frontières saint-égrévoises et leur fréquentation par des groupes venant de toute l’agglomération peut poser problème en matière de tranquillité. La limitation de l’accès au site permet donc de contenir les troubles à l’ordre public en dissuadant les groupes de venir en masse lors des jours de forte chaleur.

“Différentes solutions avaient été envisagées mais la présence permanente de forces de l’ordre ou de professionnels de l’animation n’étant pas envisageable durant la saison estivale, c’est la solution du portail qui a été retenue. Nous avons l’an dernier constaté une réelle amélioration de la sécurité. Mais tout n’est pas encore parfait”, rappelle Claude Pruvost chef de la police municipale qui, en coordination avec la gendarmerie, se mobilise pour que chacun puisse passer un été au calme. ■

PRISES DE RISQUES : pour limiter les risques d’accidents liés aux sauts du haut du promontoire des Prises, un grillage semblable à ce qui peut exister sur certains ouvrages comme les ponts au-dessus des voies ferrées, a été mis en place par la Ville

Compte administratif 2018

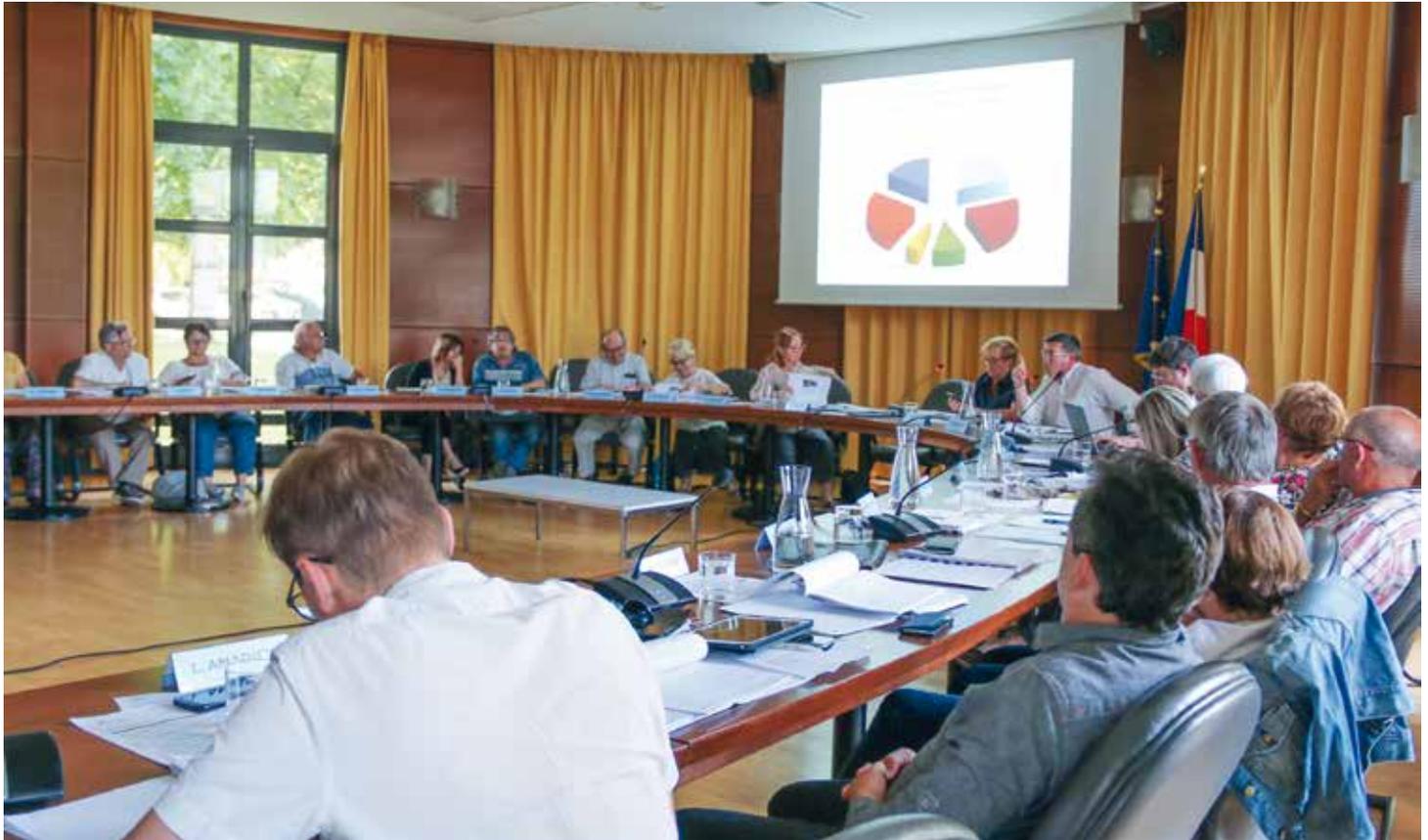
dossier

Le 5 juin dernier, le conseil municipal a voté le compte administratif 2018. Ce dernier retrace les dépenses et recettes qui ont été réalisées en 2018 par la commune en fonctionnement et en investissement, contrairement au budget primitif qui n'est que prévisionnel. Au vu du résultat, la Ville affiche une très bonne maîtrise des dépenses publiques et une capacité d'investissement qui ne donne pas lieu de recourir à l'emprunt. Retour sur les grandes lignes des dépenses de 2018.

sommaire du dossier

- page 8
Une gestion fine et prudentielle
- page 9
*Zoom sur les recettes fiscales directes
3 questions à Emmanuel Roux*
- page 10
Les dépenses de fonctionnement
- page 11
Les principales dépenses d'investissement





Présentation du compte administratif lors du conseil municipal du 5 juin dernier

Une gestion fine et prudentielle des finances publiques

“ Grâce à notre gestion, notre commune connaît une situation financière très saine et un très faible niveau d'endettement ” introduit Emmanuel Roux, adjoint en charge des finances, en précisant “ certainement que de nombreux gestionnaires aimeraient être à notre place... ”. Il est vrai que Saint-Égrève affiche des recettes d'exploitations supérieures aux prévisions, de plus de 800 000 € et des dépenses inférieures de 1,2 M€, de quoi laisser la part belle à la perspective de nouveaux projets, quitte à faire quelques envieux.

Des dépenses maîtrisées

Les dépenses d'exploitations atteignent un taux de réalisation de 94 %. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cet écart, notamment des charges de personnel inférieures de

600 000 € (vacances de postes, crédits de formations non utilisés, reports...), des dépenses liées aux services rendus non consommées à hauteur de 500 000 € (gestion prudentielle des services, consommations d'énergies en baisse, report de certains achats sur le budget 2019...), des dépenses de transferts ajustées à la baisse de 120 000 € (contributions inférieures, subventions CCAS ajustées au résultat excédentaire...) ou encore des indemnités et frais d'assemblée consommés partiellement.

Des recettes en hausse

L'augmentation des recettes a été la bonne surprise de ce compte administratif. Au-delà d'une prévision prudentielle, les recettes ont été plus élevées que prévu de 850 000 €.

Elles sont notamment issues de la fiscalité, à hauteur de 680 000 € (impôts locaux suite à des installations d'entreprises +175 000 €, fiscalité issue de mutations immobilières +224 000 €), les recettes liées aux services rendus sont supérieures de 82 000 € (demandes de services et de prestations en augmentation comme les repas scolaires, -liées à la hausse de la fréquentation car les tarifs restent stables et vont même baisser en moyenne de 22 % à la rentrée 2019- l'accueil petite enfance ou encore les séances de cinéma...), la participation de la Caf est également au-dessus de 30 000 € par rapport à ce que la Ville avait estimé.

Un bilan positif

Le résultat cumulé d'investissement et de fonctionnement

pour le compte administratif 2018 s'élève ainsi à plus de 12 M€. L'année 2018 ne présente pas de besoin de financement pour la section investissement. Alors même que les dotations de l'État sont en baisse chaque année, la gestion fine et prudentielle des services municipaux, les prestations communales de qualité, accessibles au plus grand nombre, l'attractivité économique de Saint-Égrève et son cadre de vie enviable, favorisant l'installation de nouveaux habitants, sont en grande partie à l'origine de ce résultat. ■

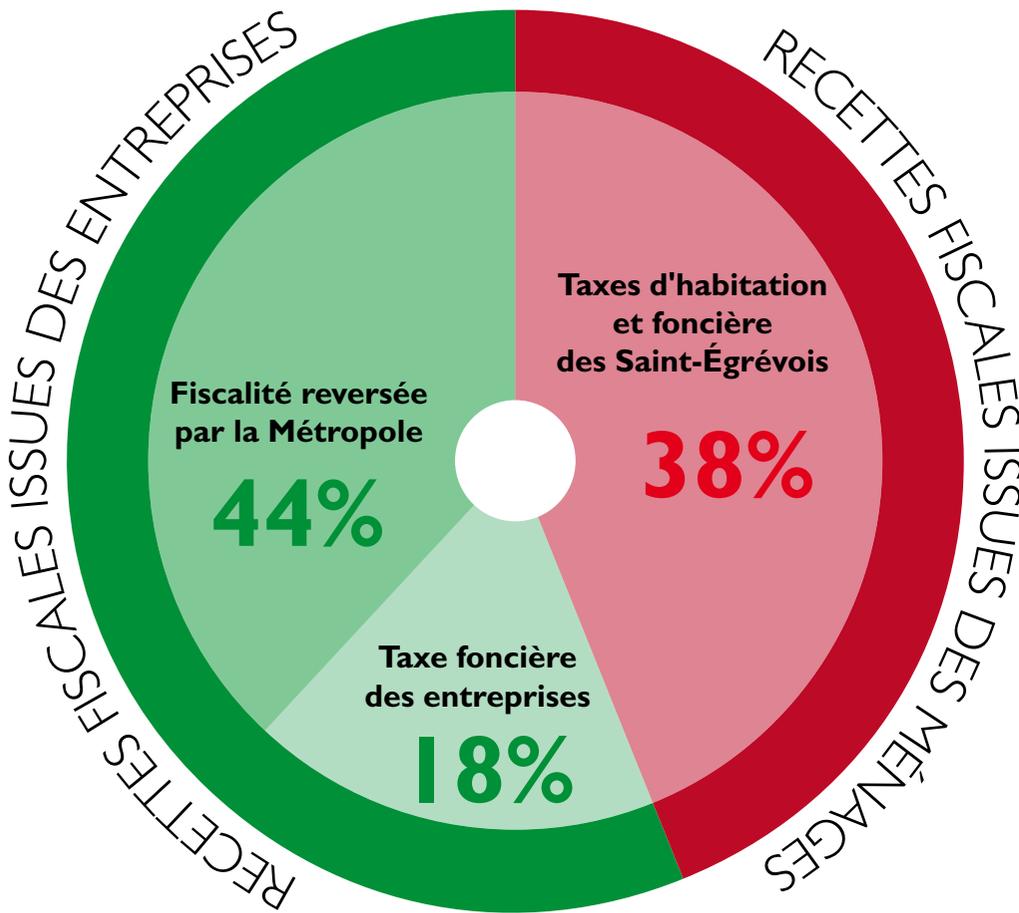
À noter :

Retrouvez le détail du compte administratif 2018 sur saint-egreve.fr



0% d'augmentation des taux communaux depuis 2009.

Zoom sur les recettes fiscales directes



38%

des recettes fiscales sont issues des ménages saint-égrévois (soit l'équivalent de 965€ par famille). Les 62 % restant proviennent des entreprises.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur les d'impôts (taxe d'habitation et taxe foncière cumulées) payés par les Saint-Égrévois, seulement 45 % des montants payés reviennent à la Ville et 9 % au Sivom du Néron. Le reste, 46 %, est réparti entre la Métropole, l'EPFL, le Département et l'État.

3

questions à :

Emmanuel Roux



Adjoint en charge de la prospective financière

Le CA 2018 présente un résultat exceptionnel, comment expliquez-vous cela ?

Nous menons une gestion financière prudentielle et rigoureuse due à la conjoncture. L'évolution des règles est encore incertaine pour les collectivités aujourd'hui, comme le rappelait dernièrement l'Association des Maires de France. Aujourd'hui, la suppression partielle de la taxe d'habitation est compensée. Qu'en sera-t-il demain des futurs mécanismes ? La question vaut aussi pour la fiscalité métropolitaine de demain. Nous ne savons pas encore vraiment même si nous travaillons à quelques hypothèses. Aussi, tant qu'il n'y aura pas de stabilité des modalités de recettes fiscales, nous préférons gérer nos finances publiques en "bon père de famille", même si je vous l'accorde, la formule est un peu désuète et commune...

N'avez-vous pas ainsi des projets trop "frileux" ?

C'est ce qui a pu nous être reproché... Non. Nous avons une gestion raisonnée et programmée conforme aux attendus du mandat. En effet, les projets sont pensés sur l'ensemble du mandat et font partie d'un plan pluriannuel d'investissement. Aussi, nous mettons les moyens au regard des projets et des besoins qui étaient prévus, certes avec d'éventuelles variations, mais sans hypothéquer l'avenir. Nous avons par exemple réalisé l'Îlot des enfants et cela ne nous a pas empêché d'investir dans les autres crèches. Idem pour les établissements scolaires. Même si en 2018 le groupe scolaire de Barnave a mobilisé beaucoup de moyens, la réhabilitation de celui de Prédieu s'étend de 2016 à 2019. Il n'y a d'ailleurs pas une année sans que le patrimoine scolaire, que ce soit les écoles ou gymnases, ne bénéficie de travaux d'amélioration, thermique notamment.

Et concernant les projets futurs ?

Nous avons encore de beaux projets en cours de finalisation sur notre commune à la fin de ce mandat et au début du prochain, comme la piscine de Fiancey réalisée par le Sivom en cours d'achèvement, ou encore la construction de la future médiathèque. Heureusement, cette gestion prospective permet de faire en sorte que ce que l'on élabore aujourd'hui n'hypothèque et n'impacte pas les projets de demain comme je vous l'indiquais. Aussi, avec le résultat très positif de ce compte administratif, il sera possible de proposer d'autres belles réalisations sur notre commune et au service de tous les Saint-Égrévoises et Saint-Égrévois.

Les dépenses de **fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité : charges de personnel, achat de fournitures, charges financières, électricité... Une grande partie concerne également les prestations de services et l'entretien des équipements mis à disposition des usagers.

La répartition des coûts par ménage

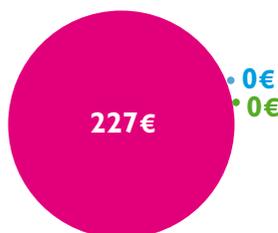
Chaque service et prestation proposé par la collectivité a un coût. Ce dernier est réparti entre la participation des familles (tarifs des prestations), celles des partenaires de financements (subventions Caf, Département et État) et le reste à charge pour la collectivité. Ce reste à charge est essentiellement financé par les recettes fiscales, c'est-à-dire 38 % par les habitants et 62 % par les entreprises (voir page 9). Aperçu en un coup d'œil sur la participation de chacun par ménage :

- PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ
- COÛT PAR FAMILLE
- PARTICIPATION AUTRES ORGANISMES

(**21,2 M€** C'est le montant des dépenses d'exploitation en 2018.

CADRE DE VIE

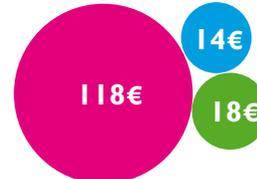
227€ / ménage



(Espaces verts des quartiers et propreté urbaine)

ACTION SOCIALE

150€ / ménage



(Subvention CCAS : portage de repas, suivi social, personnes âgées, MSF...)

SCOLAIRE

319€ / ménage



(Entretien des bâtiments, achat de matériels, interventions pédagogiques...)

PÉRISCOLAIRE

340€ / ménage



(Accueils périscolaire, restauration, animation...)

ENFANCE JEUNESSE

100€ / ménage



(Pôle jeunesse, espace Europe, les Scilles du Néron...)

PRATIQUES SPORTIVES*

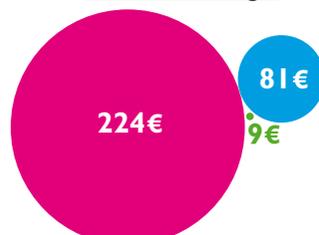
286€ / ménage



(Équipements mis à disposition, subvention USSE, entretien piscines, gymnases...)

PRATIQUES CULTURELLES

314€ / ménage



(La Vence Scène, bibliothèque, L'Unisson...)

PETITE ENFANCE

458€ / ménage



(Crèche, RAM, entretien des bâtiments et prestations diverses)

* Le coût pour les pratiques sportives regroupe le budget de la collectivité et celui du Sivom consacré à la part saint-égrévoise.

(**6 000 €** C'est le coût annuel pour la collectivité d'un enfant en crèche à plein temps.

Les principales dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des achats de matériels durables, des constructions, aménagements de bâtiment ou des travaux d'infrastructure.



5,4 M€
 C'est le montant des dépenses d'investissement en 2018



MAIS AUSSI :

- ▶ Patrimoine scolaire (travaux divers bâtiments et gymnases) : 189 000 €
- ▶ Aires de jeux (réparations et créations) : 45 000 €
- ▶ Aménagements urbains (carrefour San Marino, Rochepleine, ouvrages d'art, berges...) : 181 000 €
- ▶ Création de l'Epice'riz : 178 000 €
- ▶ Sécurité (PV électroniques, vidéoprotection, radars) : 64 000 €
- ▶ Groupe scolaire Prédieu (rénovation) : 246 000 €. Budget total 1,2 M€
- ▶ Informatique (matériel, serveurs, logiciels, copieurs) : 435 000 €
- ▶ Hôtel de Ville (travaux divers) : 45 000 €
- ▶ Crèches (divers travaux Mails, Gare, Rochepleine et Fiancey) : 65 000 €
- ▶ Salle Prédieu (acquisition et aménagement du local) : 240 000 €
- ▶ E-administration (refonte site Internet) : 39 000 €
- ▶ Plan numérique et matériel dans les écoles : 45 000 €
- ▶ Amélioration de chauffage des bâtiments : 82 000 €
- ▶ Espace Europe (travaux) : 52 000 €
- ▶ Zone humide : 197 000 €

SUBVENTIONS AUX ASSOS : les dossiers de demande de subvention doivent être retirés auprès des services municipaux ou téléchargés sur saint-egreve.fr et être transmis (dûment complétés) à la Ville au plus tard avant le 1^{er} octobre prochain

C'est (presque) la rentrée !



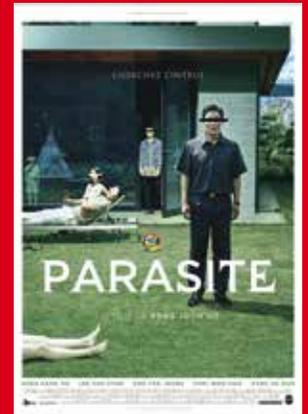
Deux mois de vacances, ça paraît beaucoup mais au final, ça file vite. Ce ne sont pas les quelques 1500 écoliers saint-égrévois qui diront le contraire le lundi 2 septembre, date à laquelle ils devront retrouver le chemin de l'école. Pendant l'été les services de la Ville ne vont pas chômer et vont intervenir dans différents groupes scolaires afin d'offrir aux enfants de la Ville une rentrée dans les meilleures conditions possibles... ■

WELCOME À SAINT-ÉGRÈVE : la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est organisée en mairie samedi 7 septembre à 11h. L'occasion d'échanger avec le maire, les élus du conseil municipal ainsi que les responsables associatifs qui ont été conviés à l'événement

Associations en fête lance la saison



IN-CON-TOUR-NA-BLE. Pour une fois, le terme n'est pas galvaudé et "Associations en fête" est un des rendez-vous du début de saison qu'il ne faut absolument pas manquer ! Grand rassemblement dans le parc de la mairie, l'événement de la rentrée permet de découvrir la richesse des structures associative locales. Les Saint-Égrévois sont d'ores et déjà conviés samedi 7 septembre pour rencontrer une petite centaine d'entre elles. Comme chaque début de saison, cet après-midi festif propose donc un vaste panorama du dynamisme et de la diversité des activités mises en place dans la ville. Dès 14h, les représentants des associations de la Ville se mobilisent pour accueillir, renseigner et même proposer des démonstrations de leur savoir-faire. ■



- ▶ **Nous finirons ensemble**
Le 5 juillet à 19h.
- ▶ **Made in China**
Le 5 juillet à 19h ; le 6 juill. à 15h et 20h ; le 7 juill. à 17h30 ; le 9 juill. à 20h30.
- ▶ **Noureev***
Le 6 juillet à 17h ; le 7 juill. à 20h ; le 8 juill. à 20h30.
- ▶ **Lune de miel**
Le 6 juillet à 17h30 ; le 8 juill. à 20h30.
- ▶ **Les Aristochats**
Le 6 juillet à 15h30.
- ▶ **Et je choisis de vivre**
Le 6 juillet à 20h30 ; le 9 juill. à 20h30.
- ▶ **Permaculture, la voie de l'autonomie**
Le 7 juillet à 20h30.
- ▶ **Nevada***
Le 7 juillet à 18h.
- ▶ **Beaux-parents**
le 10 juillet à 17h ; le 13 juill. à 15h ; le 15 juill. à 20h ; le 16 juill. à 17h30.
- ▶ **Anna**
Le 10 juillet à 15h et 20h ; le 11 juill. à 18h et 20h30 ; le 12 juill. à 18h et 20h30 ; le 13 juill. à 17h30 et 20h ; le 14 juill. à 15h et 17h45 ; le 15 juill. à 15h et 17h30 ; le 16 juill. à 18h et 20h30.
- ▶ **Ibiza**
Le 10 juillet à 14h30 ; le 11 juill. à 15h ; le 12 juill. à 18h30 ; le 13 juill. à 20h30 ; le 14 juill. à 18h15 ; le 15 juill. à 15h ; le 16 juill. à 15h.
- ▶ **Yesterday**
Le 10 juillet à 20h30* ; le 11 juill. à 17h30* ; le 12 juill. à 20h30 ;
- le 13 juill. à 15h30* ; le 14 juill. à 20h30* ; le 15 juill. à 18h ; le 16 juill. à 20h*.
- ▶ **Toy Story 4**
Le 10 juillet à 17h30 ; le 11 juill. à 15h30 ; le 13 juill. à 18h ; le 14 juill. à 15h30 ; le 16 juill. à 15h30.
- ▶ **La femme de mon frère**
Le 11 juillet à 20h ; le 14 juill. à 20h30 ; le 15 juill. à 20h30.
- ▶ **Le roi lion**
Le 17 juillet à 15h, 17h30 et 20h30 ; le 18 juill. à 15h et 17h30 ; le 19 juill. à 14h30 et 17h ; le 20 juill. à 17h30 et 20h ; le 21 juill. à 15h et 17h30 ; le 22 juill. à 15h et 20h30 ; le 23 juill. à 18h et 20h30.
- ▶ **Manou à l'école des goélands**
Le 17 juillet à 14h30 ; 18 juill. à 15h30 ; le 20 juill. à 15h ; le 21 juill. à 15h30 ; le 22 juill. à 14h30.
- ▶ **Vita et Virginia***
Le 17 juillet à 20h30 ; le 18 juill. à 18h ; le 19 juill. à 17h15 ; le 20 juill. à 20h30 ; le 21 juill. à 18h ; le 22 juill. à 20h30 ; le 23 juill. à 17h30.
- ▶ **Spider-Man : Far from home**
Le 17 juillet à 17h ; le 18 juill. à 20h ; le 20 juill. à 14h30 ; le 22 juill. à 17h30 ; le 23 juill. à 20h.
- ▶ **Yves**
Le 18 juillet à 20h ; le 19 juill. à 15h ; le 20 juill. à 17h30 ; le 21 juill. à 20h30.
- ▶ **Parasite***
Le 21 juillet à 20h ; le 22 juill. à 17h

* : (VOSTF)

Groupe

Priorité Saint-Egrève

5 ans à œuvrer avec vous

A 9 mois des prochaines élections municipales nous pouvons tirer un bilan de l'action de Priorité Saint-Egrève, la liste majoritaire au sein du conseil. Avec Catherine Kamowski puis Daniel Boisset, l'équipe a assemblé morceau après morceau les bases d'une ville plus respectueuse de son environnement, plus solidaire et plus ambitieuse. Ainsi nos différents bilans financiers montrent que nous avons su tous ensemble proposer des projets pour les Saint-Egrévois tout en maîtrisant nos finances. Nous pouvons penser à la Vence Scène, aux équipements sportifs et scolaires réhabilités, à la future médiathèque, aux espaces verts ou à l'embellissement mais également à la piscine qui sort de terre, puisque la Ville participe grandement à la vie du SIVOM du Néron. Nous pensons également à toutes les actions dans la vie sociale, pour nos plus jeunes, nos aînés ou tout ceux qui connaissent des difficultés. Nous déploierons 50 caméras de vidéoprotection dès la rentrée après avoir augmenté les effectifs de la police municipale car votre sécurité est la 1^{ère} de vos libertés. Nous travaillons également à proposer des activités de qualité pour la jeunesse et bien sûr à concerter les projets avec vous, que ce soit dans le cadre du conseil des habitants que nous avons créé ou lors de réunions publiques. Nous pouvons être heureux de tout ce bilan et nous devons poursuivre nos réflexions pour améliorer ce qui doit l'être. Loin de faire du dogmatisme politique quand d'autres le font mieux que nous, nous travaillons avec humilité pour améliorer le cadre de vie. Si aujourd'hui la ville est attractive ce n'est pas le fruit du hasard. C'est un long processus qui a démarré il y a 15 ans avec Robert Fiat, le 1^{er} maire issu de PSE, et qui a su rassembler largement les Saint-Egrévois quelque-soient les obédiences politiques. Car nous avons une priorité : celle de poursuivre la mise en place d'une ville meilleure avec vous. Nous avons cette ambition et nous souhaitons vous la faire partager.

Au nom de toute l'équipe je vous souhaite un très bel été !

Pascal de Filippis, président de PSE
facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Pour un Saint-Egrève solidaire, accueillant et ambitieux !



Nous avons tous besoin de vacances pour nous reposer, nous ressourcer, nous changer les idées et penser positivement l'avenir. L'année que nous avons vécue a eu son lot de drames, de tensions et de revendications bien légitimes.

Il n'empêche, il est important pour nous, pour nos enfants, de regarder l'avenir avec confiance et enthousiasme.

Nous avons devant nous un immense défi, celui du réchauffement climatique. Pour en atténuer les effets, nous devons réaliser un changement drastique de nos modes de vie. Nous devons également promouvoir l'indispensable solidarité avec ceux qui en souffrent déjà, et qui ont si peu pour y faire face.

Nous pensons que ces défis représentent, dans le même temps, une occasion unique de nous retrouver, d'œuvrer ensemble à les surmonter en inventant un mode de vie bien plus en harmonie avec la nature et entre nous, entre les générations, entre les cultures.

Ensemble, avec le groupe "Saint-Egrève Écologie, Solidarité, Citoyenneté", nous vous proposons de nous rejoindre à la rentrée pour bâtir un projet pour tous les habitants de la ville au sein de l'agglomération. Pour une ville solidaire, ouverte, accueillante et généreuse et non pas "prioritaire".

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

F Charavin, JM Puech et H Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Urbanisme, démocratie Locale, solidarité, santé, petite enfance, écoles et rythmes scolaires...

Ces derniers mois nous avons rencontré les Saint-Egrévois lors d'une série de soirées-débats autour de thématiques sur lesquelles la commune ou la Métropole peut agir. L'objectif de ces soirées est double :

- identifier ce qui se fait de bien ou non en y portant un regard neuf !
- recueillir vos remarques et propositions en vue d'améliorer l'existant.

Disons-le franchement : ces soirées sont riches grâce à la présence de nombreux habitants, à leur participation active et à cette capacité que nous avons, ensemble, d'imaginer un futur désirable pour Saint-Egrève.

Notre démarche est d'expliquer les enjeux, les contraintes et le champ des possibles pour chacune des thématiques. Et oui, nous le constatons : à St-Egrève, sur tous ces sujets, nous pouvons faire mieux et autrement !

Par exemple pour l'urbanisme, s'il faut répondre à la demande de logements, une majorité des intervenants souhaite un ralentissement des constructions et une meilleure intégration des projets avec le voisinage.

Pour la prise en compte de l'écoute et de la participation des habitants, il y a unanimité pour dire qu'à St-Egrève, la participation rime avec validation de projets ficelés en amont, sans vraie co-construction, ni prise en compte des usagers. Pour un accès aux soins de proximité, la commune doit anticiper les départs à la retraite de plusieurs médecins généralistes et mettre en œuvre les conditions pour une offre de soins suffisante. Un centre de santé est une piste à explorer parmi d'autres.

Pour la réussite de nos enfants, nous retenons que la focalisation sur les rythmes scolaires est contre-productive et qu'il importe aussi de s'occuper de l'inclusion de tous les enfants à l'école, de la mixité sociale équilibrée, du soutien à la parentalité à tous les âges et encore de l'accompagnement des enfants en difficulté. La suite ? Nous prévoyons d'autres RDV pour parler de la vie associative, du sport, de culture, des bibliothèques, de prévention & sécurité, de la transition écologique... Bon été !

L. Amadiou, B. Ruef, E. Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

"Quand tout sera privé, nous serons privés de tout"

Des luttes pour maintenir des services publics se développent sur St-Egrève : à la Poste, à l'hôpital (CHAI), dans l'Énergie. Les mobilisations s'intensifient, comme ce samedi 15 juin où nous étions plus de 500 sur le barrage de St-Egrève, avec les salariés d'EDF, contre la privatisation des barrages hydroélectriques telle que Macron entend la faire. Seuls deux élus municipaux, Laurent Amadiou et moi, étions présents ! Pourtant, même s'il ne s'agit pas "d'affaires municipales" au sens des compétences attribuées, il s'agit bien de sujets pour lesquels nous sommes tous concernés.

Une privatisation des barrages présente plusieurs dangers : hausses des tarifs, comme c'est le cas pour l'électricité depuis l'ouverture du marché, et risques importants pour la sécurité par défaut d'investissement. Un salarié explique : "Une rupture du barrage de Monteynard ou de celui de Chambon générerait à Grenoble une vague de 6 mètres de haut, 45 minutes plus tard !". Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère, était présent car pour lui "on risque de perdre le sens du service public et l'ancrage territorial" : EDF cède aujourd'hui à un prix raisonnable l'eau potable écoulée des barrages aux collectivités locales. Qu'en sera-t-il demain avec un concessionnaire privé ? "Nous disposons d'un savoir-faire français et d'une expertise exceptionnelle que nous devons impérativement préserver. L'hydroélectricité est le mode de production électrique le plus compétitif et le plus durable, qui évite chaque année l'émission de plus de 3 milliards de tonnes de CO2."

Les élus locaux ont un rôle important à jouer sur ces questions qui sont autant industrielles que sociales et environnementales. En France, 12 millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique, soit 1 ménage sur 5 qui peine à payer ses factures d'énergie ! Nous ne pouvons pas laisser faire ! Une politique énergétique garantissant à toutes et tous l'accès à ce besoin fondamental passe d'abord par le maintien de nos structures publiques.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (standard jusqu'à 18h15 du lundi au jeudi). Permanence le jeudi jusqu'à 19h30 (uniquement sur rendez-vous).

Du 5 au 23/08, fermeture des portes à 17h15. Pas de permanences les jeudi soirs pendant cette période.

CCAS : **04 76 56 53 47**
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Daniel Boisset, maire, sur RDV : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, députée : **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**

Permanence le 26/08. Reprise le 7/10.

Permanence juridique : **04 76 56 53 00**

Permanence le 17/07. Reprise le 5/09.

Médiation : **04 76 56 53 00**

les 1^{er} et derniers mardis de chaque mois.

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**

(hors retraite) Mardi, 9h-12h

Ecrivains Publics : reprise le 10/09

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes :

Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF

Permanence jusqu'au 2/08. Reprise le 6/09.

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Fermé du 15/07 au 19/8.

Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**

4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30. Le samedi de

9h-12h. ou Rue Louis Neel.

Du 22/07 au 25/08 : lundi 14h-17h, du mardi au vendredi

9h-12h et 14h-17h ; samedi 9h-12h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-18h30, le samedi

8h30-18h30. Fermée dimanches et jours fériés.

Eau potable, abonnement,

résiliation, facturation **04 76 86 20 70**

eauxdegrenoblealpes.fr

Eaux de Grenoble Alpes

5 place Vaucanson 38000 Grenoble

Du lundi au vendredi 8h-12h et 13h-17h30

Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 06 au 12/07 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48D route de Grenoble

Du 13 au 19/07 : pharmacie Chaliar **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 20 au 26/07 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 27/07 au 02/08 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 03 au 09/08 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 10 au 16/08 : pharmacie Nouvelle **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

Du 17 au 23/08 : pharmacie de La Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 24 au 30/08 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil

Du 31/08 au 06/09 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48D route de Grenoble

SERVICE À DOMICILE

Interventions sur Saint-Egrève et alentours

50% de réduction / crédit d'impôt*
*Selon loi de Finances en vigueur

Auxiliaire de vie
Aide à domicile

Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

D. et V. BAPST

Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

SOLDES*

04 76 75 61 18
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes

Krys

*Voir conditions en magasin

ECRAM

Le savoir-faire artisanal

Qualibat
RGE

Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS

DEVIS GRATUIT

Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

poivre rouge

RESTAURANT & GRILL



Service rapide • Restaurant **OUVERT 7j/7** midi et soir
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE
04 76 99 96 66 poivrerougesaintegreve



Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



**EXCLUSIVITÉ
LOCATION**

SAINT-EGREVE
2 pl. du Pont de Vence



3P+C 3e ét. 45,72 m². Bon état.
Grand balcon. Chauff ind gaz.
Loyer 525 € + ch. 32 €. FA
525 € dont EDL 125 €. Caution
525 €. Dispo. DPE D.

SAINT-EGREVE
24, rue A. Muguet



1P+C 27,65 m², 9e ét. avec asc.
Calme. Cave et cellier privatifs.
Loyer 380 €. + ch. 60 € (chauf.
inclus). FA 351 € dont EDL 81 €. Caution 380 €. Dispo. DPE : E.

VOREPPE
346, rue I. Stravinsky



2 P+C 49 m², rdc surélevé sans
asc. TBE. Calme. Cave. Chauff +
ECF collect. Loyer 545 € + ch.
85 €. FA 590 € dont EDL 140 €. Caution 545 €. Dispo. DPE : C.

SAINT-EGREVE
63, av. Gal de Gaulle



Imm. récent. 3 P+C équip 68,46 m².
1^{er} ét. asc. Terrasse 12,45 m². Gara-
ge. Loyer 790 € (chauf. inclus) + ch.
100 €. FA 880 € dont EDL 200 €. Caution 790 €. Dispo. DPE : B.

SAINT-EGREVE
2, rue St Robert



2P+C 50 m². 1 grande chambre,
séjour ouvert sur cuisine. Chauff
ind gaz. Loyer 580 € + ch. 50 €. FA 642 € dont EDL 147 €. Caution 580 €. Dispo. DPE : D.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET

Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine

Décoration

Mobilier

Arts de la table

Électroménager

Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève

04 76 75 77 37

06 80 84 23 53